



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/06/2023

Attribution de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) avec mention « art et création » pour les arts vivants en espace public à l'Atelline

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, attribue l'appellation scène conventionnée d'intérêt national avec mention « art et création » pour les arts vivants en espace public à l'Atelline, située à Juvignac (Hérault, Occitanie).

L'attribution de cette appellation vient reconnaître la qualité du programme d'actions mis en œuvre par cette structure, en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence sur le territoire.

Elle permet de distinguer la place essentielle que ce lieu occupe dans le soutien à la création dans le domaine des arts vivants pour l'espace public, au renouvellement de ses formes ainsi qu'à l'ouverture et la structuration de son secteur professionnel sur la partie est de la région Occitanie.

Forte d'une programmation itinérante à l'échelle des 31 communes de la métropole montpelliéraine, l'Atelline soutient la dramaturgie et l'écriture pour l'espace public, en veillant à la diversité des esthétiques et des pratiques. Elle porte une attention à la recherche fondamentale et appliquée et à la création dédiée à l'enfance et la jeunesse à la faveur d'artistes émergents, régionaux et nationaux.

L'Atelline accompagne ces artistes sur des temps longs, de la création jusqu'à la diffusion, en prenant en compte les enjeux artistiques et d'aménagement des territoires. Elle réussit à croiser les cadres de vie des populations, des paysages aux habitats rurbains, et favorise la participation à travers des actions de médiation et de soutien à des créations situées.

Liée au projet de son directrice, Marie Antunès, cette appellation est attribuée à l'Atelline pour une durée de quatre ans couvrant la période 2023-2026.

Participant de la politique de l'État de soutien à la création artistique, le programme des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr